



Bambey, le 19 MARS 2025

Le Vice-recteur chargé des Etudes

## NOTE D'INFORMATION AUX BACHELIERS 2024 ORIENTES A L'UNIVERSITE ALIOUNE DIOP NON INSCRITS

Il est porté à l'attention des bacheliers 2024 orientés dans les UFRs SDD et SATIC de l'Université Alioune Diop pour le compte de l'année académique 2024-2025, qui étaient forclos dans les inscriptions programmées pour les différentes UFR, qu'une période de dérogation exceptionnelle est ouverte pour tous les concernés du **vendredi 21 mars au vendredi 29 mars 2025**, délai de rigueur.

Le dossier d'inscription comprend les pièces suivantes :

- ✓ diplôme du Baccalauréat (original + copie légalisée) ;
- ✓ relevé des notes du Baccalauréat (original + copie légalisée) ;
- ✓ photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- ✓ reçu de versement des droits d'inscription.

N : les originaux sont restitués aux étudiants après vérification.

### Calendrier d'inscription des bacheliers 2024 forclos

Date	Filière	UFR	Bacheliers convoqués
du vendredi 21 mars au vendredi 29 mars 2025	Toutes les filières	UFR SATIC/ UFR SDD	Tous forclos des UFR citées



Pr. Semghane MBODJI